



Décès et enterrement contre volonté

Par **iguili_old**, le **28/12/2007** à **21:19**

bonjour, mon oncle est décédé il y a juste quelques jours et ma tante n'a rien trouvé de mieux à faire que de l'enterrer en pleine terre dans un cimetière intercommunal alors que lui-même n'avait pas voulu que sa mère subisse la même chose et ma tante ne nous a pas consulté. Alors y a-t-il moyen de faire quelque chose contre elle et le faire mettre dans un caveau? elle a fait cela car soit-disant il n'y avait plus de place dans le cimetière près de chez elle (enfin elle habite tout de même dans la banlieue de Bordeaux, je pense que ce n'est pas possible) merci de me répondre